

CSE du 24 septembre Déclaration préalable

Un appel à la grève national et intersyndical est lancé à France Travail le mardi 29 septembre 2026.

Conscients des difficultés financières que rencontrent certains de nos collègues, nous savons que beaucoup ne pourront pas se mobiliser. Pourtant, même une heure de grève constitue déjà un signal fort.

Chaque mois, lors des réunions du CSE, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission secours pour solliciter un don ou un prêt témoigne des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés de nombreux agents. Et nous n'oublions pas les silencieux et silencieuses.

C'est pourquoi nous appelons chacun à participer à cette mobilisation à la hauteur de ses possibilités. Chaque geste compte.

Nous savons que certains collègues ne feront pas grève, par choix ou par contrainte financière. De ce fait, le décompte officiel du nombre de grévistes ne reflétera pas nécessairement le profond malaise qui traverse aujourd'hui l'établissement.

Ne pas faire grève dans les conditions actuelles ne vaut pas caution à la politique de l'Etablissement. Les agents se voient demander toujours davantage, sans moyens supplémentaires et sans reconnaissance financière à la hauteur de leur engagement.

Après plusieurs années de négociations annuelles obligatoires se soldant par des augmentations nulles ou insuffisantes, alors même que l'inflation a fortement progressé et que les transformations engagées dans notre établissement sont multiples et profondes, les agents se sentent oubliés et déconsidérés.

Au-delà du nombre de grévistes, qui ne constitue qu'un indicateur à un instant donné, Les baromètres internes de l'établissement semblent indiquer que l'engagement même des agents s'érode progressivement : perte de motivation, perte de sens.

Les conséquences de ce phénomène sur le long terme pour les collectifs de travail et la qualité du service rendu sont particulièrement préoccupantes.

Le véritable indicateur n'est donc pas seulement le nombre de grévistes, mais aussi le niveau de confiance et d'engagement exprimé des agents.

Il appartient désormais à la Direction d'entendre ce signal et d'y répondre.

Elle a le pouvoir d'agir sur ... le pouvoir d'achat.

Nous avons posé les mots.

A la Direction maintenant de poser les actes !



Vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet ou en échanger
Rejoignez-nous !

syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A partir de D1, coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2

